



## VIN

# L'UNION FAIT LA FORCE ET LES VENTES

**La nouvelle appellation côte-de-Bordeaux peut se satisfaire de ses résultats commerciaux** En effet, l'appellation qui a remplacé depuis l'an dernier les AOC premières-côtes-de-Blaye, premières-côtes-de-Bordeaux, côtes-de-Castillon et côtes-de-Francs a vendu 46 millions de bouteilles en 2009. Cette décision de regroupement avait été prise dès 2004 pour gagner en visibilité sur les marchés internationaux en s'appuyant sur le mot « Bordeaux ». Représentant 14 % de la production bordelaise, les côtes-de-Bordeaux ont vu leur vente progresser de 6 % en grande distribution et diminué de « seulement » 9 % à l'exportation « Et cela grâce à un très bon rapport qualité-prix, souligne Audrey Bourolleau, directrice de l'Union des côtes-de-Bordeaux, nous vendons la majorité des bouteilles entre 5 et 10 € ». De leur côté, les Bordeaux enregistrent une chute de 14 % de leurs ventes à l'étranger. Le pari de l'Union a donc passé son premier test avec succès. ■ **S. G.**